



Bulletin d'adhésion LCVR34

2022

Nom.....

(Raison sociale pour entreprises, associations ou collectivités)

Prénom(s).....

Adresse.....

Ville.....

Code postal.....

Téléphone

Courriel.....

- 36€ Cotisation incluant l'abonnement à la revue Pondération
- 30€ Cotisation sans l'abonnement à la revue Pondération
- 50€ Cotisation couple / entreprise / association / collectivité incluant la revue Pondération
- 9€ Abonnement à la revue trimestrielle Pondération seule (ne vaut pas adhésion)
- Don complémentaire LCVR34 :

Montant total de votre règlement :

Chèque à libeller à l'ordre de la Ligue Contre la violence Routière (sans préciser le département) et à envoyer avec le bulletin d'adhésion à :

LCVR34

40 rue Favre de Saint Castor

34080 MONTPELLIER

Adhésion par internet : <https://violenceroutiere.fr/w/> : « J'adhère / Je renouvelle mon adhésion »

La cotisation compte pour l'année civile. En tant qu'association d'intérêt général, un reçu fiscal ouvrant droit au crédit d'impôt de 66 % vous sera délivré pour toute adhésion ou don (article 200 CGI).

**Ligue Contre la Violence Routière de l'Hérault
40 rue Favre de Saint-Castor – 34080 MONTPELLIER**

Tél : 06 25 25 42 35 - Courriel : lcvr34accueil@gmail.com



Lcvr Herault